

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Peyssonnel  
Ecole élémentaire publique  
Peyssonnel 2 - Marseille (13)**

**Note de Première Phase (NPP)**

Novembre 2010 – N° 0131538B\_RNPP



**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Peyssonnel  
Ecole élémentaire publique  
Peyssonnel 2 - Marseille (13)**

**Note de Première Phase (NPP)**

Novembre 2010 – N° 0131538B\_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Elodie DAMON	Ingénieur de projet
<b>Vérificateur</b>	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## SYNTHESE

L’Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l’**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/où à proximité immédiate d’anciens sites industriels ou d’activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l’article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l’Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l’Ecologie.

### Description de l’établissement scolaire – résultats de la visite du site

L’établissement scolaire (ETS) objet du présent rapport, correspond à l’école élémentaire Peyssonnel 2 (ETS n°0131538B) sise au n°26 de la rue Peyssonnel dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille (13), à environ 800 m à l’Est du bassin de la Grande Joliette et de la gare maritime, dans un quartier constitué d’immeubles d’habitation datant des années 1950/1960.

L’école élémentaire Peyssonnel 2 fait partie du groupe scolaire Peyssonnel qui comprend également une école maternelle (0130923H) et une deuxième école élémentaire (ETS n°0131537A). Une crèche (ETS n°130791411) est également attenante au groupe scolaire. Ces établissements font l’objet de diagnostics spécifiques.

L’école élémentaire, d’une superficie de 1 280 m<sup>2</sup>, accueille 218 enfants âgés de 6 à 11 ans. Les bâtiments accueillant l’école élémentaire Peyssonnel 2 sont présents sur le site depuis 1969. L’école élémentaire est constituée :

- d’un bâtiment de trois étages sans sous-sol et/ou vide-sanitaire. Les salles de classes sont situées dans les étages. Le rez-de-chaussée est constitué en majeure partie d’un préau ouvert, l’autre partie étant constituée principalement d’une salle polyvalente et de pièces réservées à l’administration et au corps enseignant.
- d’aménagements extérieurs comprenant une cour extérieure (recouverte d’enrobé et de sols souples).

Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n’a été détecté lors de la visite.

### Résultats de l’étude historique et documentaire

C’est la superposition supposée du groupe scolaire Peyssonnel avec un atelier de traitement des huiles minérales ou végétales (site BASIAS n°PAC1300399) qui a motivé son intégration dans la démarche de diagnostic. Ce site BASIAS était situé au 44/46 rue Peyssonnel et a débuté son activité en 1948 jusqu’à une date non connue.

Les informations complémentaires recueillies lors de cette étude ont permis de localiser plus précisément ce site BASIAS vis-à-vis de l’école élémentaire 2. Il est

situé à 16 m au nord en contrebas par rapport à l'ETS. Aucune information concernant le stockage des huiles et la nature exacte de l'activité exercée sur ce site n'a pu être retrouvée.

Aucune activité industrielle n'a été recensée au droit de l'école élémentaire 2 (le bâtiment ayant été construit sur une zone en friche).

Deux autres anciennes activités industrielles ont été recensées aux alentours immédiats de l'école élémentaire 2. Il s'agit de deux blanchisseries (sites BASIAS n°PAC1302501 et n°PAC1303282) situées respectivement à 107 m au sud-est et 57 m au nord-est de l'ETS. Ces blanchisseries utilisaient du perchloréthylène et le site BASIAS n°PAC1302501 possédait une cuve à mazout sur son site. Le site BASIAS n°PAC1302501 a débuté son activité en 1958 et l'autre blanchisserie en 1968. Les dates de fin d'activité ne sont pas connues.

Sur l'emprise du groupe scolaire Peyssonnel, une cuve à mazout a été utilisée pour le chauffage des bâtiments. Elle était présente à environ 10 m au sud-est de l'école élémentaire 2 sur l'emprise de l'école élémentaire 1. Il s'agissait d'une cuve aérienne (volume exact inconnu) qui a été démantelée lors du passage au gaz de ville il y a une quinzaine d'années. Cette ancienne cuve était présente en extérieur (au nord-est du bâtiment, à proximité de la chaufferie), dans une zone non accessible aux enfants (hors espace de jeux).

### **Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique**

Au droit du site, une nappe est potentiellement présente. Elle s'écoulerait vers l'ouest à une profondeur comprise entre 2 et 7 m.

L'ETS est donc situé à 57 m en aval hydraulique du site BASIAS PAC1303282 et en latéral hydraulique des autres sites.

### **Influence potentielle des anciens sites industriels sur l'école élémentaire 2**

S'agissant d'une école élémentaire accueillant des enfants âgés de 6 à 11 ans, deux scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'inhalation de l'air dans le bâtiment dont la qualité serait susceptible d'être dégradée par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS :

La position en latéral hydraulique du site BASIAS le plus proche (n°PAC1300399) et la localisation des lieux de vie des enfants dans l'établissement (dans les étages du bâtiment) avec un espace particulièrement ventilé en rez-de-chaussée du bâtiment (préau ouvert au rez-de-chaussée du bâtiment et de lieux de vie temporaires (sanitaires extérieures, et une salle polyvalente)), permettent d'écarter la possibilité qu'une éventuelle pollution au droit des sites BASIAS ait pu dégrader la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment de l'école élémentaire. Ces éléments permettent de ne pas retenir ce scénario.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1  
Ecole élémentaire Peyssonnel 2 – Provence Alpes Côte-d’Azur, Bouches du Rhône (13), Marseille (13003)  
Note de Première Phase (NPP) N° 0131538B\_RNPP*

Les réseaux d’eau potable ne traversant pas l’emprise des sites BASIAS, la possibilité d’une dégradation de la qualité de l’eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n’est pas retenue.

Dans le cas présent, aucune activité industrielle n’a été exercée au droit du site. D’autre part, aucune activité susceptible d’être à l’origine d’émissions atmosphériques qui auraient pu former des dépôts sur les sols de surface n’a été mise en évidence lors de l’étude historique. De plus, au regard de l’âge des enfants fréquentant l’établissement (supérieur à 6 ans), le porté main-bouche n’est pas considéré. L’ingestion accidentelle de sols par les enfants n’a donc pas été considérée.

Ainsi, en l’absence de possibilité de transferts d’une éventuelle pollution au droit des sites BASIAS vers l’établissement scolaire, nous proposons de classer l’école élémentaire Peyssonnel 2 en catégorie A : **« les sols de l’établissement ne posent pas de problème »**.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l’établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**